

L'INTERVIEW DE JEAN-PIERRE GORGES

LE PARKING DE LA GARE EST OUVERT

DEPUIS LE 6 MARS

Le maire, la Municipalité et QPark viennent d'inaugurer le nouveau parking Gare-Colisée et ses 1085 places. Un outil essentiel au bon fonctionnement de la gare et du complexe culturel et sportif du Colisée, comme nous l'explique Jean-Pierre Gorges.



Michèle Salvadoretti, directrice générale de la société QPark France Services, Franck Masselus 2^e adjoint, Jean-Pierre Gorges, Elisabeth Fromont, 1^{er} adjointe, et Daniel Guéret, chef du projet Pôle Gare et sénateur d'Eure-et-Loir, lors de l'inauguration du parking Gare-Colisée le 14 avril dernier.

Votre Ville : Lors de cette inauguration, vous semblez particulièrement heureux. Pourquoi ?

Jean-Pierre Gorges: C'est une brique importante, et même essentielle, d'un projet initié il y a vingt ans, formalisé en 2005, quelques mois après la mise en service du grand parking de Cœur de ville. Rendez-vous compte aussi de la situation « à la limite de l'absurde » où nous

étions: la deuxième gare TER de France ne disposait pas d'un parking pour ses usagers. Or les études préalables à l'élaboration du projet de parking Cœur de ville ont mis en évidence une réalité majeure: dans une ville, 40 % du temps passé à circuler dans une voiture est consacré à la recherche d'une place de stationnement. Alors il y a deux réponses possibles: il y a ceux qui veulent supprimer les

voitures dans la ville. Mais nous, comme nous ne détestons pas la voiture pour elle-même, nous lui demandons simplement quand elle est en ville de ralentir, d'où la limitation de sa vitesse à 30 km/h. Et puis nous la faisons disparaître en sous-sol. Cela libère des espaces considérables pour le piéton ou le cycliste: 400 voitures stationnées en surface, c'est un hectare d'occupé...



Les reflets de la mosaïque de verre qui habille la façade du parking

Il est impossible de concevoir et d'animer des lieux de vie sans l'installation préalable d'espaces de stationnement préalables

Comment se situe cette « brique » dans le projet du Pôle Gare ?

Le projet du Pôle Gare ne se limite pas à la gare elle-même, c'est tout un quartier de plus de trente hectares qui trouve un nouveau visage. Pour ce qui est de la gare elle-même, elle a déjà restauré son style tout en modernisant les services qu'elle propose : sa billetterie intègre tous les modes

de déplacements tarifés. Notez que le nouveau parking, parce qu'il est semi-enterré et donc plus lumineux que d'autres, associe l'automobile et les deux-roues à moteur. Il propose aussi 55 bornes de recharge électrique, un nombre inégalé en un seul endroit dans la région Centre-Val de Loire. Il est directement relié aux voies de la gare elle-même, à la plateforme multimodale qui est en train de le surmonter, avec à venir les bus, les cars, les taxis, etc. Il est également en prise directe avec le Colisée qui va vers son achèvement. Ce parking est donc utile le jour pour les usagers de la gare, mais aussi le soir et la nuit pour les amateurs de spectacles culturels ou sportifs. Ce qui montre bien qu'il est impossible de concevoir et d'animer des lieux de vie sans l'installation préalable d'espaces de station-

nement préalables. Aujourd'hui la Ville de Chartres, avec ses parkings délégués à QPark, offre 3800 places de stationnement souterrain.

Nous avons besoin de parkings privés souterrains installés au cœur de la ville historique

Vous aurez donc atteint vos objectifs en matière d'offre de stationnement souterrain ?

Pas complètement. Si nous voulons réinstaller des habitants et leurs familles dans les 1500 logements du centre-ville historique aujourd'hui inhabités pour des raisons que j'ai déjà longuement



Dans douze ans, il sera payé et deviendra la propriété de la Ville de Chartres. Nous aurons alors à faire le choix de l'exploiter nous-mêmes ou d'engager une nouvelle délégation de service public, à des conditions réactualisées bien évidemment. Aujourd'hui, QPark notre délégataire supporte le risque d'exploitation. Si celle-ci était déficitaire, la Ville devrait contribuer à l'équilibre de la gestion. Et quand l'exploitation est bénéficiaire, ce qui est le cas, QPark reverse à la Ville de Chartres une part du bénéfice d'exploitation chaque année. C'est donc un système qui fonctionne à la satisfaction des deux parties. Le parking de la gare fonctionnera selon des principes et des règles comparables, même si la Ville et l'Agglomération ont cette fois participé à l'investissement de départ. Il s'agit donc d'un équipement qui enrichit à terme la collectivité.

Lors d'un récent Conseil municipal, certains vous ont reproché d'avoir réduit la jauge du parking de la gare par rapport au projet initial, de 1600 à 1100 places environ ?

Ils me font rire ! Car ils ne cessent de me reprocher de voir trop grand. La raison de cette variation à la baisse est simple : nous avons entre-temps repris l'usage d'un parking souterrain jadis appelé parking Préfecture et réservé à celle-ci. Ceci explique cela.

expliquées ici, nous avons besoin de parkings privés souterrains installés au cœur de la ville historique. Là où nous sommes en train de réhabiliter ou de faire réhabiliter progressivement l'habitat. Pour des raisons évidentes, ce seront des parkings privés. Là encore le choix est simple. Si nous ne le faisons pas, les familles ne reviendront pas habiter le cœur de ville, et donc nous aurons bonne mine à déplorer l'étalement urbain excessif, le manque de mixité sociale, l'artificialisation des sols en périphérie, etc. Sans oublier la cherté croissante du logement en cœur de ville. Cette politique d'ensemble est la seule qui permette de minimiser le nombre, la longueur et le coût des déplacements. Vous en trouvez un parfait exemple à la gare, avec son abord désormais piétonnisé, conjugué avec la convergence de tous les transports publics, eux aussi en voie de modernisation, grâce aux bus à haut niveau de service (BHNS) qui desserviront les principaux axes de la zone urbaine de l'agglomération.

Quand l'exploitation du parking est bénéficiaire, et c'est le cas ici, QPark reverse à la Ville de Chartres une part du bénéfice d'exploitation chaque année

Pourquoi avez-vous choisi, comme pour les autres parkings du Cœur de Ville, le système de délégation de service public ?

Construire et gérer des parkings n'est pas une compétence métier de la collectivité. Par ailleurs, nous avons choisi de faire payer ces équipements par les usagers, et non par tous les contribuables chartrais. Nous n'avons pas mis un euro dans le parking du Cœur de ville.

Un parking à haut niveau de services

Inauguré le vendredi 14 avril dernier, le parking Gare-Colisée représente une avancée dans la création de l'intermodalité du quartier Gare.



Quelques-unes des 59 bornes de recharges du parking Gare-Colisée.

Dans son discours, Michèle Salvadoretti s'est d'abord félicitée d'avoir vu « *cet ambitieux chantier de 22 mois, dont la réalisation a été coordonnée par Chartres Aménagement, respecter ses engagements et, tout particulièrement, ses délais. La complémentarité du parking Gare-Colisée avec la plateforme intermodale, qui accueillera les différents modes de transport, constituera un véritable hub des mobilités tout en garantissant un haut de niveau de services aux usagers. La situation privilégiée du parking, au contact de la gare SNCF, de la plateforme intermodale et du futur complexe culturel et sportif du Colisée, permettra en outre de maximiser son utilisation, non seulement en journée mais également en soirée.* »

Un outil de développement durable

« Depuis vingt ans, les parkings chartrains n'ont cessé de s'amé-

liorer. Celui-ci est plus beau, plus lumineux, plus fonctionnel et bénéficie d'entrées plus larges, a fait remarquer Jean-Pierre Gorges, qui a entamé son discours en remerciant Daniel Guéret, chef de projet politique du projet Pôle Gare, « pour avoir su mener à bien les longues négociations avec la SNCF et écouter les riverains. »

« Avec ce nouveau parking, Chartres compte aujourd'hui 3700 places de stationnement souterrain, a poursuivi le maire. Nous ne disons pas non à la voiture, nous la cachons sous terre, ce qui nous permet d'étendre en surface les espaces piétonniers et d'améliorer le cadre de vie des habitants. Les parkings comme celui-ci, qui intègre des nouvelles technologies et permet de garantir l'accès aux équipements et au centre-ville tout en réduisant la pollution et les nuisances, sont pour moi d'authentiques outils de développement durable. »

Le parking Gare-Colisée en chiffres

1085 places

de stationnement, qui viennent s'ajouter aux 2600 déjà existantes dans les 5 autres parkings souterrains de la ville.

55 bornes de recharge pour voitures électriques,

soit la plus importante zone de recharge de la région Centre-Val de Loire.

18 places de stationnement à mobilité réduite.

19 places de stationnement pour les 2 roues motorisés.

870 luminaires LED,

combinés à des systèmes de détection de présence, qui permettent de diminuer considérablement la consommation électrique.